Accélérateur de séchage





Le Contopp® Accélérateur 15 B est un additif liquide, qui est ajouté au mélange pour chapes à base de ciment. L'ajout du Contopp® Accélérateur 15 B permet d'accroître les propriétés mécaniques de la chape. Le Contopp® Accélérateur 15 B peut être appliqué pour la composition de :

- Chapes adhérentes
- Chapes flottantes
- Chapes en combinaison avec un chauffage par le sol
- · Chapes dans des pièces humides
- · Chapes situées à l'extérieur

Type de matériau

- additif liquide à 1 comp.
- Abaisse le facteur eau/ciment
- · Réduit la durée de séchage
- · Simple à mélanger

Propriétés du matériau

Lorsqu'on ajoute de l'Accélérateur 15 B au mélange pour chapes, il faut moins d'eau de gâchage pour obtenir un mélange parfaitement utilisable. Le résultat est une forte réduction des risques de fissures dans la chape durcie.

L'effet d'accélération de l'Accélérateur 15 B entraîne un processus de durcissement et de séchage accéléré de la chape. Dans des conditions normales (une température ambiante de ± 20 °C et une humidité relative de ± 65 %), le sol est après 8 à 10 jours suffisamment sec (pourcentage d'humidité < 2 %) et il peut déjà être revêtu avec du parquet, de la moquette, de la résine synthétique, du linoléum, etc. Lorsque la chape contient un chauffage par le sol, le pourcentage d'humidité du sol peut s'élever à un maximum de 1,8 % avant que ce plancher puisse être revêtu. En présence de températures plus basses et de taux d'humidité relative supérieurs, le processus de séchage de la chape sera prolongé d'une fraction. Les températures élevées en combinaison avec des taux d'humidité plus faibles accélèrent encore le processus de séchage.

info@rb-isol.be



Accélérateur de séchage

Grâce à la structure plus dense et à la présence des additifs spécifiques dans l'Accélérateur 15 B, la chape durcie sera moins sensible à l'absorption d'humidité en provenance de l'air ambiant.

Mélange

Le mélange de chape combiné avec l'Accélérateur 15 B peut être composé d'une façon normale. Mélanger l'additif de façon homogène avant usage. L'Accélérateur 15 B doit être dosé simultanément au dosage de l'eau de gâchage (± 30 % de moins que pour un mélange sans Accélérateur 15 B). Il faut ensuite procéder à un mixage intensif pendant au moins 2 minutes après l'ajout de la totalité du sable. Il faut toujours veiller à obtenir un mélange homogène.

Proportions de mixage

La quantité d'Accélérateur 15 B à doser est de 1,0 % (pourcentages de poids) par rapport au poids de ciment.

Ceci correspond à une quantité de 0,5 kg par mélange sur base de 50 kg de ciment. En ajoutant l'Accélérateur 15 B, le facteur eau/ciment reste inférieur à 0,52. La quantité d'eau de gâchage est donc moindre en comparaison à un mélange sans l'additif.

Traitement

Le schéma de mélange montré dans le tableau « Données techniques » a été établi sur base d'un ciment de type CEM I 32,5 R ou CEM II (le type A est conseillé) 32,5 R (testé selon la norme EN 197). La norme EN 13139 doit être respectée en ce qui concerne les additifs. La surface en béton doit être contrôlée quant à son appropriation avant la pose de la chape.

Dans le cas d'une chape adhérente, il faut appliquer préalablement une couche d'adhérence avec du Polybond.

Il faut ensuite préparer le mélange en respectant la méthode décrite ci-dessus et l'appliquer, l'étaler et le lisser selon la méthode habituelle.

Après le durcissement de la chape, vérifier la quantité d'humidité résiduelle suivant la méthode CM avant la pose de la couche de finition. Cette mesure doit être effectuée (selon la méthode Grouttech) sur 50 grammes de matériau de la surface durcie. Le taux d'humidité peut être lu après 10 minutes. Il faut déduire 1 % du pourcentage lu pour l'humidité liée physiquement qui s'évapore de nouveau sous l'effet du carbure. Le plancher peut présenter un taux d'humidité maximal en fonction du système à appliquer.

Accélérateur de séchage



Mesures de sécurité

Lors de l'utilisation de l'Accélérateur 15 B, il importe de respecter les aspects généraux relatifs à l'hygiène du travail.

L'Accélérateur 15 B ne contient pas de solvants et est exempt de chlorures ou de composants à teneur en chlorures.

Entreposage et durée de conservation

Le matériau doit être entreposé au sec. L'Accélérateur 15 B se conserve un an dans un emballage bien fermé.

Le produit ne se décompose pas s'il est entreposé correctement. C'est la raison pour laquelle l'entreposage pendant maximum 12 mois n'a aucune influence sur la stabilité et la réactivité.

Rapports de test

Rapports de test sur demande.

C€13813

Qu'est-ce qui se passe avec l'humidité?

Standard

Mélange Contopp

e/c 0,30-0,35 excès d'eau

e/c 0,05-0,10 quand humidité résiduelle

e/c 0,10-0,15 eau liée physiquement

e/c env. 0,25 eau liée chimiquement e/c 0,25-0,3 eau économisée

eau extra liée e/c 0,05-0,10 quand humidité résiduelle

e/c 0,10-0,15 eau liée physiquement

e/c env. 0,25 eau liée chimiquement

Post-traitement

Pour parvenir à un bon résultat final de la chape, il est d'une importance essentielle que les aspects ci-dessous soient pris en compte.

- Après avoir été coulée, la chape doit être immédiatement et le plus longtemps possible protégée contre les conditions atmosphériques extrêmes, telles que la pluie, le vent, le gel, les rayons directs du soleil, etc.
- Protégez la chape contre un séchage trop rapide, en l'humidifiant par exemple ou en la recouvrant d'un film plastique.
- L'évacuation de l'humidité excédentaire peut se faire par ventilation, sans pour autant provoquer des courants d'air.



Accélérateur de séchage

Données techniques

Type de matériau	liquide	
Couleur		
	rouge clair	
Densité (20 °C)	1,02 ± 0,01 kg/l	
Température d'utilisation	> + 5 °	
Recette par mélange Ciment (kg) Additif ¹⁾ (kg) Accélérateur 15 B	Standard 50 320	Contopp® 50 320 0,5 kg ²⁾
Rapport E/C	0,70 - 0,80	0,50 - 0,52
Résistance à la traction par flexion N/mm² 28 jours	F4	F4
Résistance à la pression N/mm² 28 jours	C20	C25
Critère Praticabilité (heures) Revêtement après ³⁾ (jours)	72 ≥ 28	36 8 - 10
Conditionnement	bidon 20kg / palette 560kg	
Entreposage et durée de conservation	Entreposer au frais, au sec et à l'abri du gel. Possibilité de conservation pendant au moins 12 mois dans un emballage bien fermé.	

1) selon la norme EN 13139 2) correspond à 1,1 pour cent de masse du poids du ciment

3) selon BEB [fédération allemande des chapes et revêtements de sol] (2002). Ce mortier idéal peut uniquement être fabriqué en tenant compte des instructions de fabrication et de traitement reprises ci-après. Les données concernent une épaisseur de 40 – 50 mm pour les chapes non chauffées et de 65 – 70 mm pour les chapes chauffées. Elles valent aussi uniquement pour des conditions climatiques normales de +20 °C et une humidité relative de l'air de 65 %, Si l'on utilise d'autres rapports de mélange pour les mélanges standards et les mélanges dans lesquels l'on ajoute l'additif, la qualité du mortier amélioré par l'ajout de cet additif sera

généralement meilleure que celle d'un mélange standard.

Accélérateur 15 B

	effet accélérateur	dosage	type de produit	condition- nement	facteur E/C
>	Après 8-10 jours (épaisseur de	0,5 kg par	liquide	bidon de	0,52
	chape < 6 cm), le pourcentage	mélange à base de	rouge	20 kg	
	d'humidité du sol est < 2 % CM.	50 kg de ciment	clair		